AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Thos. P. Young.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 598—Division B—Attendu que Mme Leta M. Young veuve de Thos P. Young, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thos P. Young, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.

3 fév—3 7 12

Succession de Jean M. St-Pe et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55.566—Division E—Attendu que Noël Lacassin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean M. St-Pe et femme, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN. Greffier

3 fév—3 7 12

Succession de Mary Jane Coope.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,622—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr E. A. Rappannier, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.

3 fév—3 7 12

Succession de Henry et Johanna Zimmermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54.526—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Zimmermann, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.

1er fév—1 5 10

Succession de Carl Ritter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,556—Division C—Attendu que Mme Louisa Bang, veuve de Carl Ritter a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Carl Ritter, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.

1 fev—1 5 10

Succession de Mme Caroline Herberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,045—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph F. Herberger administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

Carroll et Carroll, avocats.
28jan—28, I, 6.

Succession de John E. Ford

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 54,088—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Charles J. Mott, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

28jan—28—fév 1 6

AVIS AUX CREANCIERS.

Interdiction de Pollie Ann Paran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52 594—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Peter Gallagher, curateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

2 fev—2 6 11

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans No 55,584 Division—Barba & Gomes, vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens des pétitionnaires de la raison sociale de Barba et Gomes, composée de Arthur Barba et Jacquin Gomes, soit et est acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers et qu'une réunion de leurs dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Emile J Barnett, notaire public, en son bureau No 323 rue Baronne en cette ville, commençant LUNDI, le 7me jour de mars 1898 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires desdits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures contre les personnes et biens des plaignants soient suspendues, et que Sam Ransum Esq. avocat soit nommé pour représenter les créanciers absent dans cette affaires, et que M. Arthur Landrodie soit nommé syndic provisoire des créanciers insolvables dans cette affaires, et que des lettres lui soient émises comme tel syndic provisoire sur sa prestation de serment et fournissant caution pour la somme de Mille Dollars ainsi que le requiert la loi

Nouvelle-Orléans, 1er février 1898.
Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
2 fév—2 16—mars 3

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 52 945—Cour Civile de District—Division D—Alphonse W. Miller vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la pétition ci-dessus soit enregistrée et que la cession des biens soit acceptée et qu'un avis duquel soit donné aux créanciers d'Alphonse W. Miller comme l'ordonne la loi; qu'une réunion de créanciers dudit Alphonse W. Miller, soit convoquée pardevant M. C. Soniat, notaire public, en son bureau, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 4me jour de mars 1898, pour y délibérer sur cette application, comme l'ordonne la loi. Que Wm. K. Horn, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que toutes procédures judiciaires contre personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues jusqu'à ce que l'on arrive à une décision.

Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1898.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
2 fév—2 16—mars 3

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Siméon Emanuel vs ses créanciers—No 55,496, Division A, Cour Civile de District—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Siméon Emanuel soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. F Brewer, notaire public, en son bureau, Hennen Building, en cette ville, le 28ème jour de février 1898, à onze heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues, et que Abraham Goldberg Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, Lne. 24 janvier 1898.
(Signé) THOS C W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
R. F. Samuels avocat, chambre 20, 137 rue Carondelet.
29 jan—29—fév 12 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI

—ET—

ATTRAYANT Cottage

Presque neuf et élevé de terre,

Dans le Sixième District,

à l'encoignure des rues Roberts et Magasins.

SUCCESSION DE Wm F. BUNCE

No 48,159—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune, MERCREDI, le 2 mars 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la **"New Orleans Real Estate Exchange"**, No 717 rue Commune, entre les rues **Carondelet** et **St-Charles**, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 janvier 1898, pour le compte de ladite succession—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 196, borné par les rues **Magasins, Roberts, Constance** et **Upper Line**, désignés par les Nos 22 et 23 du dit ilet se joignant et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue **Magasins** sur 120 pieds de profondeur, le lot No 23 formant l'encoignure des rues **Magasins** et **Roberts**.

Les améliorations consistent en un joli et attrayant cottage presque neuf, élevé de terre récemment, ayant galerie devant, vestibule, salon, deux chambres à coucher, salle à manger, cuisine, chambre à bain, citerne, lieux d'aisance, dépendances, etc.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets portant intérêt aux taux de 8 pour cent par an garantis par lien et privilège du vendeur et toutes les autres clauses de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes exigibles en l'année 1898 en sus du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30jan—feb 2 9 16 23—mar 2

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE DE VALEUR DANS LE SECOND DISTRICT

Nouveau No 613 [ancien No 37] rue St Philippe entre les rues Chartres et Royale.

Succession Vincenzo ou Charles Pietzo ou Pizzo et son épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,490.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue Commune—MERCREDI 2 mars 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon H. N. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 janvier 1898 pour le compte de ladite succession les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet bornée par les rues St Philippe, Ursulines, Royale et Chartres, mesurant en mesure française, 36 pieds de face à la rue St Philippe sur 80 pieds de profondeur, connu par le nouveau No municipal 613 (ancien 37) rue St Philippe.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, la balance à un et deux ans, portant huit pour cent par an d'intérêt, avec lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, honoraires d'avocat en cas de procès, et les clauses d'assurances, l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1898, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 janv—26—fév 2 9 16 23—mars 2

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage résidence avantageux, avec améliorations de goût.

No 2027 avenue de la Louisiane entre les rues Remparts et Saratoga.

In re succession de Joseph H. Fredericks et communauté.

No 55.372—Du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 8 mars 1898, à midi à la Bourse, Nos 629 et 631 rue Commune, où le plan est exposé conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 27 janvier 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, sera vendu à l'enchère publique au plus haut enchérisseur la suivante décrite propriété, à savoir—

Deux certains lots de terre avec améliorations, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro 29 comprenant l'avenue de la Louisiane, les rues Toledano, Sud Remparts et Saratoga, connu comme le numéro municipal 2027 avenue de la Louisiane, désignés par les numéros quatorze et quinze sur un plan du dit ilet, dressé par L. H. Pilié, le 14me jour de —— 1872 et annexé pour référence à l'inventaire de la succession de L F. Drouet, pris par Oscar Drouet, les 16 et 17 octobre 1872

Le lot No Quatorze mesurant 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No Quinze mesurant en mesure américaine, 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bonne résidence contenant quatre chambres et cuisine, galeries, etc. Entourées de jardin de fleurs, passages schillingés, passage pour voiture, écurie et maisons dans le fond.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur; et l'acquéreur assumant le paiement en plus et au dessus de celui du prix d'achat les taxes d'Etat et de ville pour l'année courante; devant aussi déposer entre les mains de l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Emmanuel L. Weil Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

30 jan—30—fév 6 13 20 27—mar 6 7 8

Succession de R. W. McClanahan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 54.970—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Solomon Wolff administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

28 janv—28—fév 1 6

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et des journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Paroles et romans, Gravures, Musique, Chansons etc.

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des cables du monde entier et un annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.

Prix: broché [illegible]; relié, 50 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX JOLIS COTTAGES,

No 1216 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

No 1225 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

Seulement à un ilet de l'avenue Esplanade, près des Eglises, Ecoles, Marchés, Cars, etc., dans un joli voisinage et s'améliorant journellement.

La rue Kerlerec est pavée en briques vitrifiées et le pavage est payé.

Aug. Cabiro et al vs Gaston Cabiro et al.

No 55,199—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 janvier 1898 et signé le 14 janvier 1898 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 382, borné par les rues Kerlerec, Columbus, St Claude et Marais, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le numéro municipal 1225 rue Kerlerec.

Les améliorations consistent en un joli cottage ayant corridor de côté, galerie, 4 grandes chambres, 1 cabinet, 1 office; une bâtisse à un étage attenant ayant 2 chambres, cuve, waterwork, puits; une bâtisse dans le fond avec 2 chambres, lieux d'aisance, etc., etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 381, borné par les rues Kerlerec, St Claude, Marais et l'avenue Esplanade; le dit lot conformément à un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 18 novembre 1897, commence à une distance de 118 pieds 10 pouces et 7 lignes de l'encoignure de la rue St Claude et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec, 112 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté touchant le lot No 16 vers la rue Marais, 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, et 4 pieds 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté touchant les lots Nos 13 et 14 vers la rue St Claude, alors ouvrant d'un pied 2 pouces et 4 lignes sur une ligne courant un angle droit vers la rue St-Claude, alors sur une seconde profondeur de 47 pieds 11 pouces et 5 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 1216 rue Kerlerec. Les améliorations consistent en un joli cottage à un étage avec mansarde, ayant corridor de côté galerie, 4 chambres 2 cabinets dans le corps de logis, cuisine avec 4 chambres, chambres à charbon, hangar dans le fond, water-works, cuve, lieux d'aisance etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et toutes les clauses usuelles de garantie; les acquéreurs auront à assumer les taxes de 1898 en sus du prix de leur adjudication et un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente, pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 janv—15 16 19 26—fév 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District,

Avantageusement située,

Nos 818 et 820 rue Royale,

entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Près de la cathédrale St-Louis, du Marché Français, d'écoles, etc., et à dix minutes de marche de la rue du Canal. Les chars électrique passent devant la propriété et plusieurs autres lignes de chars électriques à un ilet.

John M. Meilleur et al vs Emma L. Thorpe et als.

No 55.233—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune. MERCREDI, le 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 7 janvier 1898 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, situé sur le côté est de la rue ROYALE, entre les rues DUMAINE et STE-ANNE, ilet borné par la rue CHARTRES, mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue ROYALE sur 127 pieds 10 pouces et 5/8 de profondeur; entre lignes parallèles, borné au-dessus par a propriété maintenant ou autrefois appartenant à la Veuve Gounod et au-dessous par la propriété autrefois appartenant à F. Grima, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une élégante résidence ayant six chambres, bâtisse au fond avec trois chambres, citerne, hydrant, latrines, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans avec intérêt au taux de 8 0/0 par an sur les paiements différés devant être représentées par des billets de l'acquéreur, devant être garantis par privilèges de vendeur et avec honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897, et devant faire un dépôt de 10 0/0 de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur

12 jan—12 13 19 26—fév 2 9 16

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 1323-1325 rue Sud Robertson,

Rapportant $20 par mois.

Succession de George Onder.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 54,919—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge Division C, de la sus dite Cour, siégeant en place de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, de la dite Cour, maintenant absent, le dit ordre daté et signé le 3 janvier 1898 et adressé à Joseph L. Onorato, une encanteur dûment licencié, nous procéderons à la vente à l'encan public, le

JEUDI, 10 février 1898, à 12 M., à la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune, la propriété ci-après décrite:

Tout et en particulier la part, l'intérêt et la propriété montant aux dix-dix-huitièmes de feu George Onder, dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendent, situé se trouvant et étant dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Magnolia, anciennement Maunsell et Sud Robertson, ci-devant Locust désigné par le No 3, d'après une copie d'un plan annexé à l'acte d'achat du dit decedent, passé pardevant W J Castell, anciennement notaire public en cette ville, le 4me jour de mai 1870 et mesurant d'après le dit plan, 32 pieds de face à la rue Sud Robertson, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 20 pour cent au moment de l'adjudication et payer l'acte de vente, pardevant James Simeon, Esq., notaire public.

BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, Hypothèques, Placements. No 824 rue Commune.

5 jan—5—fev 7 8 9 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RARE OCCASION

DE FAIRE UN

PLACEMENT PERMANENT ET LUCRATIF.

UN DES COINS D'AFFAIRES LES MIEUX ETABLIS

DANS LE

Sixième District.

Aussi les Meubles et Mobiliers.

A L'ENCAN,

JEUDI 24 FEVRIER 1898.

Dans l'affaire de la succession de Hermann Rolle.

Nos 54 278—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions D.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre en date du 18 janvier 1898, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 235, borné par les rues Magasins, Bordeaux, Camp et Valence et désigné par le No 12 sur un plan fait par C. A. Hedin, voyer, en date du 7 avril 1851, ancien encanteur, et mesurant trente pieds à la rue Magasins sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles; le dit lot forme l'encoignure des rues Magasins et Bordeaux et est vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898, au taux de $25.00 par mois.

Conditions comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1898 en sus et au delà du prix d'adjudication et faire un dépot comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente par devant G. G Krenenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MOBILIER.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire, sera vendu le même jour à 3 heures P. M. sur les lieux rue Magasins à l'encoignure de la rue Bordeaux.

Conditions—comptant sur les lieux.

janv 23 30—fév 6, 13, 20, 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI

COTTAGE SIMPLE.

No 1934, rue Foucher,

Coin Remparts.

A L'ENCAN.

Jeudi le 3 mars 1898.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE T. G. MONTGOMERY.

No 52,678—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HECKER & SMITH J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, JEUDI 3 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629-631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, en date du 28 janvier 1898 dans l'affaire ci-dessus numérotée il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 469, borné par les rues Foucher, Amélia, Dryades et Remparts, le dit lot est désigné par le No 11 et mesurant 28 pieds de face à la rue Foucher, par une profondeur de 94 pieds entre lignes parallèles (au pied américain) et forme l'encoignure des rues Foucher et Remparts. Le tout conformément à un plan particulier en date du 2 juin 1886 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, 2 juin 1886.

Les améliorations consistent d'un cottage simple, retiré de la rue, ayant cinq chambres, etc., avec de bonnes banquettes en briques sur les deux côtés de la rue et est maintenant loué à $11 par mois.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste, s'il y en a, à un an, garanti par billets portant intérêt de 8 pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final avec lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1898 en sus du prix de l'adjudication et fera un dépôt au comptant de 20 pour cent du prix de l'enchère au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Geo. J. Untereiner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30jan—30—fév 6 13 20 27—mars 3

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Excellent Placement

Le Joli, Commode et Confortable

COTTAGE DOUBLE,

Nos 415 et 417 rue Derbigny, près Conti.

Succession de Nicholas Stumpf.

No 53,116.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 8 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Numéro 629 rue Commune près Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en lieu de l'Hon George H. Théard juge de la la dite Cour Division E maintenant absent en date du 31 décembre 1897, in re et pour le compte de la succession de Nicolas Stumpf (No 53.116 du dossier de la dite Cour il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet 220, borné par les rues Derbigny, Roman Conti et St Louis, désigné par le No 2 dudit ilet sur un plan de Louis Pilié en date du 1er mai 1841, et mesurant 26 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur entre lignes parallèles de 148 pieds mesure anglaise.

Aussi (et ensemble avec les ci-dessus) la portion du fond du lot No 3 se joignant au lot No 2 dans le fond et mesurant 26 pieds, 6 pouces et 3 lignes de profondeur dans le fond du Lot No 3 sur une profondeur entre lignes parallèles de 18 pieds formant un L au lot No 2.

Les améliorations consistent en un joli, confortable et désirable cottage double, bien subdivisé, connu par les Nos 415 et 417 rue Derbigny, localité excessivement attrayante et à proximité des marchés, églises, etc. Un placement rémunératif et permanent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance à un crédit de un et deux ans avec les clauses usuelles de sécurité, portant intérêt au taux de 8 0/0 à partir de la date jusqu'au paiement. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo W. Dearing, notaire. L'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1897. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l adjudication.

8 jan—8 9 16 23 30 fév 8

Succession de Joseph Oteri.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,479—Division C. Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Oteri, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.

25 janv—25 29—fev 3

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Mme Mary A. McDonnell vs Richard Brainiff.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 36,029. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magazine, MARDI, 8 février 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maisons etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions — Comptant sur les lieux.

Ed. P. FOLEY.
Constable de la première Court de Cité.
29 janv—fév 3 8

Joseph Giacomino vs Emanuel Robertson.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle Orléans, No 29 959 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville le LUNDI, 7me jour de février 1898, à 11 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Une vieille voiture, un wagon à ressorts, un bureau, une vitrine etc.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité
29 jan—29—fev 3 7

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif de la jument de valeur "Marie C".

Louis et Gus. Strauss vs D. Larkin et E. Larkin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,483—En vertu d'un writ d'attachement à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 3 février 1898, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La jument brune "Marie C".

A l'écurie de J. Alex Maxwell, Nos 925 et 929 rue Gravier

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Edwin T. Merrick et H. M. Ansley, Avocats des plaignants.
1er fév—1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE D'UNE PROPRIETE DE VALEUR DANS LE PREMIER DISTRICT.

Carson Mudge vs L. D. Herbert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,623—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 février 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'allée Jane, les rues Palmyra, White et Bank, désignés comme ilet "D" sur un plan privé de L. Surgi, en dépôt à la "Hibernia Insurance Co" les dits lots sont désignés par les Nos 26, 27 et 28 et mesurent comme suit: Lot 26 mesure vingt six pieds sept lignes de face à l'allée Jane, le même dans le fond, par cent quatorze pieds onze pouces. Lot No 27 mesure vingt six pieds sept lignes de face à l'allée Jane, le même dans le fond, sur cent quatorze pieds onze pouces et sept lignes. Le lot No 28 mesure vingt six pieds 7 lignes de face à l'allée Jane, le même dans le fond, par cent quinze pieds un pouce sept lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bank et cent quinze pieds six lignes sur la ligne le séparant du lot No 27.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Theo. Cotonio avocat pour le plaignant.
31 déc—31—jan 1 7 14 21 28—fév 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Bonne Chance pour se Procurer une Charmante Résidence

Dans le Septième District Portant le No Municipal 820 rue Dublin,

A Proximité des Chars, du Marché, des Eglises et Ecoles, etc.

Thomas Sully vs Mme Fergus Hathorn

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 150—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 92, lequel ilet est borné par les rues Burthe, Maple, Dublin et Dante et mesurant quatre vingt dix pieds de face à la rue Burthe, sur une profondeur de deux cent sept pieds six pouces entre lignes parallèles, et étant composé des lots originaux 5, 6 et 7 et parties des lots originaux 11, 12, 13, 18 et 19 d'après le plan original du dit ilet; les améliorations qui s'y trouvent portent le No Municipal 820 rue Dublin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans,
F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant.
21 jan—21 22 28—fev 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de valeur du Sixième District,

Formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue Constance dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Magazine et Webster.

Mutual Loan and Building Co. vs William Villavaso.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 54.055—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Constance, Magazine et Webster, étant l'ilet No 28, Burtheville; ladite portion de terre forme l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue Constance et mesure trente-un pieds sept pouces et trois lignes de face à l'avenue Henry Clay, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Constance de cent trente-sept pieds six pouces; la dite portion de terre est composée de tout le lot original désigné par le No 9 et la façade de la portion du lot désigné par le No 10 contigu au dit lot No 9 immédiatement dans le fond. Le tout d'après un devis non signé annexé à un acte le 8 août 1876 dans les archives notariales de Jeff C. Wenck.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour les plaignants.
23 jan—28 29—fév 4 11 18 25 mars 3

BUREAU DE LA

Compagnie d'Assurances des Marchands.

No 62½ rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1897:

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$169,375 40	
Sur risques de mer	1,231 34	
Sur risques de rivière	2,742 60	$173,349 34
A ajouter— Primes non acquises 1896		48,763 60
		$222,112 94
Ajouter— Intérêt	$9,409 79	
Loyer	$8,398 25	$17,808 04
		$239,920 98
Déduire: Pertes payées—		
Sur risques de feu	$72,400 22	
Sur risques de mer	6 02	
Sur risques de rivière	370 57	
	$72,776 81	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées de 1896	7,393 01	
Pertes totales	$65,383 80	
Primes retournées	$23,543 63	
Réassurances	7,769 78	
Commissions	17,674 92	
Taxes et licences	6,218 87	
Dépenses générales Agence et légales	27,400 47	
		$147,991 47
		$91,929 51
Réservé pour primes non acquises 1897	52,232 00	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées	9,614 50	
		$61,846 50
Profit		$30 083 01
Dividende de juin et de décembre 1897	20,000 00	
Profit net de 1897	10,083 01	
		$30,083 01

ACTIF.

Billets à recevoir	$ 4,647 27
Primes en voie de collection	28,077 96
Billets garantis sur nantissement	13,291 40
Comptant en main	18,762 88
Propriété foncière	154,193 41
180 actions de la N. O. Gas Light Company à 120	21,600 00
117 actions de la Orleans Rail Road Co à 12	1,404 00
7 actions French Opera Ass'n Ltd. à 75	525 00
7 actions de la Provident Savings Tr. et & Deposit Bank - 80	560 00
50 actions de la Citizens Bank of Louisiana à 90	4,500 00
796 bons à prime à 202 1/2	32,238 00
7 bons à prime tirés à 240	336 00
8 Louisiana Consols à 102	8,160 00
$1,750 des deuxièmes bons hypothécaires de la Orleans Railroad Co à 70	1,225 00
Librairie et meubles	2,400 00
	$291,920 92

PASSIF.

Fonds capital	$200,000 00	
Primes non acquises de 1897	52,232 00	
Pertes non ajustées et non payées	9,614 50	
Dividendes non réclamés	942 00	
Dividende de décembre 1897	8 000 00	
Surplus	21,132 42	
		$291 920 92

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Signé) PAUL CAPDEVIELLE, Président.
(signé) JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 14me jour de janvier 1898
(Signé.) CHAS. T. SONIAT, Notaire.
16 jan—1m

ANNONCES JUDICIAIRS.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un cottage double.

Kocke & Hernandez vs Mme W. D. Moller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,427—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 7 février 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

LE COTTAGE DOUBLE EN BOIS

Situé sur l'avenue Pélican, entre les rues Powder et Beany, borné par la rue Alix dans le 5me District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat pour les plaignants.
26jan—26 29—fév 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée et de valeur du Troisième District.

Connu comme No 2515 rue Remparts, entre les rues Poète et Musique.

The Third District Building Association vs Lilian Hyde, femme d'Oscar Antoine

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,134—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 3 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St. Claude, Poète et Musique, ledit ilet est désigné par le numéro municipal 369 et le dit lot par le numéro vingt et un, conformément à un plan déposé dans le bureau de F. DeArmas, ancien notaire en cette ville et mesure en mesure française trente trois pieds de face à la rue Remparts sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat pour le plaignant.
30 déc—30—jan 6 13 20 27—fév 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier District,

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Louis J. Huber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,630—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, située dans l'ilet No 680, Premier District de cette ville, borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Banks et Baudin, mesurant quatre-vingt sept pieds de face à l'avenue Hagan sur cent quatre pieds un pouce et deux lignes de profondeur et désigné sur les listes d'assessement de la ville de la Nouvelle Orléans comme lots Nos Un, Deux et Trois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Buck, Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.
28 janv—28 29—fév 4 11 18 25—mar 3

Trente-unième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1897

Primes sur incendies	$268,648 47	
Primes maritimes	748 00	
Primes des rivières	342 93	
	$269,739 49	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	68,000 37	
Total		$337,739 86
A ajouter: intérêt et profits et pertes	35,396 15	
Moins salaires et dépenses générales et d'agence	24,003 24	
		$11,392 91
Fonds de surplus, 1896		5,032 00
Total		$354,164 77
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$110,271 11	
Sur risques de rivières	7 72	
Réassurances	46,466 13	
Primes remises et commissions	70 392 29	
Taxes, licenses, et dépenses du Board of Underwriters	6,146 51	
Total		233,283 76
Profits bruts		$120,881 01
Réservé pour—		
Primes non expirées	$82,699 61	
Pertes payées et non payées	20,181 40	
Dividende 4 0/0 payable en janvier 1898	8,000 00	
Fonds de surplus	10,000 00	
		120,881 01

ACTIF.

Primes en voie de collection	55,683 55
Bons des Etats-Unis, de ville et d'Etat	152,437 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	35,130 00
Compte de propriété foncière	70,000 00
Meubles de bureau et installations	1,000 00
Argent comptant et en banque	6,629 96
	$320,881 01

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réserve pour primes non expirées	82,699 61
Réserve pour pertes payées et non payées	20,181 40
Dividende, 4 0/0 payable en janvier, 1898	8,000 00
Fonds de surplus	10,000 00
	$320,881 01

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

JACOB HASSINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice-Président.
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle Orléans, Lne., ce 13me jour de janvier 1898.

GEO. C. WALSHE, Notaire Public.
(SCEAU)
16 jan—1 m

Quinzième Etat Annuel.

—THE—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du sud de la Nlle-Orléans.)

Nlle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1897:

Primes reçues: sur risques d'incendie	$392,131 00	
sur risques de rivières	5,574 73	
sur risques de mer	2,520 05	
	$400,225 87	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	119,854 05	
		520,079 00
A déduire: Réservé pour les primes non acquises de 1897	$142,170 69	
Primes remboursées	50,401 05	
Réassurances	37,453 79	
		230,025 55
		$290,054 37
A ajouter: Produits et perte		$25,514 28
Recettes nettes		$315,568 65
A déduire: Pertes payées— sur risques d'incendies	$113,621 64	
Sur risques de rivières	1,051 32	
Sur risques maritimes	777 90	
Total	$115,450 86	
Commissions	56,862 61	
Taxes et licences	15,899 66	
Dépenses générales et d'agences, moins intérêt	34,601 74	
		222,814 87
Balance		$92,753 78
Moins: Réserve pour pertes ajustées et non ajustées		26,249 07
Profit net		$66,504 71
Moins: Dividende de juillet 1897		12,000 00
		$54,504 71
A ajouter: Fonds de réserve de 1896		47,500 00
Réserve et fonds de surplus 31 décembre 1897		$102,004 71

ACTIF

Comptant en banque et au bureau	80,208 07
$70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 102½	71,750 00
$80,000 bons de la Louisiane 4 pour cent, à 100	80,000 00
$110,600 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 202½	223,965 00
$1,560 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (numéros tirés) à 235	3,666 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	17,750 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange	75 00
Une action French Opera House Association	50 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company	250 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp, N. O.	35,000 00
Primes en cours de perception	59,420 28
Meubles, installations, coffrefort, etc	2,000 00
	$574,134 35

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Réservé pour risques non expirés de 1897	142,170 69
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	26,249 07
Dividendes non réclamés	780 00
Comptes non payés de décembre 1897	2,929 88
Fonds de réserve et de surplus 31 déc 1897	102,004 71
	$574,134 35

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Sceau) CHAS. J. THEARD, Notaire Public.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé): FRANK RODER,
GEO H. DUNBAR,
F. BARKER,
F. G. ERNST,
THOS. J. WOODWARD.

Nouvelle-Orléans, 5 Janvier 1898.

A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semi annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, et la somme de $41,500 portée au fonds de réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
15 jan—1m